

2014

Rapport d'activité

Sécurité, intégrité,
esprit de service




AGEPS
AGENCE GÉNÉRALE
DES ÉQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTÉ

ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS

Le Mot du Directeur et de la Présidente de CCM



Michaël COHEN,
Directeur



Docteur Annick TIBI,
Présidente de CCM

2014 a été marquée, cette année encore, d'une actualité riche et dense. C'est pour nous l'occasion de revenir sur les temps forts, les dossiers en cours ou aboutis et bien-sûr la préparation du Projet stratégique 2015-2019.

Tout d'abord, 2014 est une année où la performance achat se maintient dans « l'ère post massification » avec une performance consolidée à hauteur de 30 millions d'euros, évaluée selon la méthode PHARE (Programme sur la Performance Hospitalière pour les Achats Responsables) pour l'ensemble de notre activité « produits de santé ». Cette performance dans un contexte d'achats déjà massifié et professionnalisé depuis de nombreuses années est le fruit d'un travail de synergie : entre la Direction des Achats et le Pôle Pharmacie Hospitalière, les unités d'évaluation et d'achat de médicaments et de dispositifs médicaux, sans oublier les équipements, mais aussi le résultat d'une collaboration étroite avec la COMEDIMS et son Secrétariat scientifique, le CEDIT et les collégiales de spécialités de l'AP-HP.

Dans le domaine particulier des Dispositifs Médicaux, afin de faciliter l'accès à l'innovation et son évaluation avant admission au livret de l'AP-HP. 2014 a également permis de mettre en place avec le soutien de la DEFIP et de la DOMrU et en lien étroit avec le CEDIT et la COMEDIMS, un groupe de travail sur l'innovation et les achats qui a débouché, en 2015, sur la création d'un « Guichet unique innovation » à l'AP-HP.

2014 a également connu une situation inédite avec l'arrivée de nouveaux traitements contre l'hépatite C (anti VHC) qui constituent une avancée thérapeutique majeure mais qui ont profondément impacté nos dépenses et ont imposé la mise en place d'un suivi médico-économique particulier.

Dans les autres temps forts à signaler, l'obtention du Prix GALIEN pour l'ORPHACOL, une nouvelle réussite de l'établissement Pharmaceutique de l'AP-HP, dans le cadre d'un partenariat qui nous lie au Laboratoire CTRS, illustration d'une collaboration exemplaire entre secteurs public et privé, fruit d'une longue et belle histoire médicale, pharmaceutique et industrielle pour laquelle l'AGEPS a été accompagnée par l'OTTPI.

La démarche de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) se poursuit, désormais dans le cadre de la V2014, après une première itération positive fin 2013. L'année 2014 a permis de consolider la démarche qui préparera à la visite des experts de l'HAS, prévue en décembre 2015, en amont de celle des Groupes Hospitaliers de l'AP-HP. A cet égard, des comités de Direction Qualité et Gestion des Risques ont été organisés régulièrement pour structurer la démarche. L'AGEPS a finalisé en 2014 sa cartographie des macro-processus et interfaces sur le périmètre d'activités objet de la visite par l'HAS. Rappelons que cette démarche permet d'évaluer le fonctionnement global et de porter une appréciation indépendante sur la qualité des prestations et le management de la qualité.

Dans les faits marquants 2014, il faut noter aussi la poursuite de la centralisation de la gestion du référentiel et la fiabilisation des données de gestion et leur exploitation par l'unité EMER (Évaluation Médico Économique et Référentiel) qui permet de répondre à de nombreux sujets de préoccupations de l'AP-HP et aux commandes qui sont passées à l'AGEPS. En parallèle et au sein du même Service Évaluation Pharmaceutique et Bon Usage, un important travail est mené dans le cadre de l'établissement du Livret Thérapeutique unique (en lien avec le système d'information Patient).

Côté Service Approvisionnement et Distribution (SAD), les efforts ont été poursuivis pour maîtriser la valeur du stock et sa stabilisation. L'inventaire 2014 a mis en évidence la qualité de la gestion de l'exercice par les équipes avec une nouvelle diminution des écarts d'inventaire. Enfin, le SAD a mené une deuxième enquête de satisfaction auprès des utilisateurs et a engagé en 2014 un rapprochement avec les PUI des GH en les accueillant sur le site de Nanterre par une visite commentée de la plate-forme.

L'année 2014 a été une année difficile pour l'Établissement Pharmaceutique de l'AP-HP qui dû mener un travail intense dans un calendrier resserré et contraint aux écarts constatés dans les rapports finaux de l'ANSM relatifs aux inspections 2013. L'investissement et la mobilisation des équipes ont conduit à l'abrogation de la mesure de police sanitaire qui visait un secteur d'activité.

Le Département des Essais Cliniques a vu lui aussi accroître le nombre et surtout la complexité des projets pris en charge et c'est avec une rigueur, un professionnalisme et une réactivité saluée par ses interfaces que les équipes ont fait face.

2014 a vu la poursuite de la réflexion sur le schéma architectural et spatial de l'AGEPS et une modernisation des infrastructures et bâtiments rue du Fer à Moulin a été menée : modernisation électrique, purge des façades, désamiantage, mise à niveau du bâtiment de l'École de Chirurgie qui a obtenu son nouvel agrément en 2015.

Enfin après un bilan du plan stratégique 2010-2015, suite au séminaire pharmaceutique en avril 2014, puis la contribution de l'AGEPS au Livre Vert de l'AP-HP, et la construction du projet pharmaceutique, la rédaction du plan stratégique 2015-2019 s'est mise en route sous une forme collaborative et partagée.

Pour finir, l'École de Chirurgie de l'AP-HP

a poursuivi en 2014 avec dynamisme l'activité d'enseignement et a contribué ainsi aux progrès des techniques et des savoir-faire en termes de maîtrise des techniques opératoires.

Michaël COHEN
Directeur

Docteur Annick TIBI
Présidente du CCM



Présentation Générale

L'AGEPS constitue un service général de l'AP-HP, prestataire de services pour ses groupes hospitaliers (GH) et hôpitaux en matière d'équipements et produits de santé. Elle a par ailleurs, des missions d'intérêt national. Elle met en œuvre la politique de l'AP-HP en matière d'équipements et de produits de santé. Constituée en pôle d'intérêt commun rattaché à la Direction Économique, Financière, de l'Investissement et du Patrimoine (DEFIP), ses équipes sont pluridisciplinaires : pharmaciens, experts, médecins, ingénieurs biomédicaux, cadres de santé, techniciens de laboratoire, préparateurs en pharmacie.

Historiquement, l'AGEPS s'appelait Pharmacie centrale des hôpitaux. Créée en 1795, elle est à l'origine d'inventions célèbres comme le chloroforme, le sirop de méthadone et le premier gant de chirurgie jetable). En 1995 elle devient PCH-AGAM en se voyant confier des missions d'achat. Elle prend ensuite en 2001 son nom d'AGEPS, suite à un changement de statut et à la création de structures médicales.

Installée sur deux sites : Paris (rue du Fer à Moulin dans le 5^{ème} arrondissement) et Nanterre (zone industrielle, 13 rue Lavoisier), elle est riche, au premier janvier 2014, de 506 collaborateurs : 89 personnels médicaux dont 65 pharmaciens, 10 internes, 13 étudiants et 1 médecin et 417 personnels non pharmaceutiques et non médicaux.

Son budget d'exploitation s'élève en 2014 à 1 142,4M€ dont 1 080M€ d'achats de médicaments et 21,7M€ de dispositifs médicaux.

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'AGEPS assure les missions suivantes :

- **L'évaluation et l'achat des produits de santé** utilisés dans les 12 groupes hospitaliers de l'AP-HP. Cette mission porte sur la majeure partie des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, réactifs et consommables de laboratoire) et équipements biomédicaux utilisés à l'AP-HP. Pour ce faire, 710 marchés ont été conclus en 2014 pour un montant global de 1,2 Mds€ (*environ 2 000 marchés en cours d'exécution, représentant 170 000 références commerciales actives : 124 000 pour les dispositifs médicaux, 41 000 pour les réactifs et consommables de laboratoires et 5 000 pour les médicaments*).
- **L'approvisionnement, le stockage puis la distribution des médicaments et de certains dispositifs médicaux** sont assurés par une plateforme pharmaceutique située à Nanterre (*4 200 références ; un stock moyen de 15 jours et d'une valeur moyenne journalière de 44,9M€ ; 1 million de lignes de commande préparées par an*). Cette distribution est effectuée essentiellement au bénéfice des établissements de l'AP-HP (12 GH, 43 hôpitaux, 50 sites, 380 clients) et de façon plus marginale aux autres établissements de santé de la région, voire du territoire pour des produits spécifiques (notamment les médicaments de EP AP-HP) ou dans les cas de dépannage, et enfin aux particuliers sous forme de rétrocessions, sur l'ensemble du territoire (là encore pour des produits et des pathologies très spécifiques).
- **La participation à la mise en œuvre des essais cliniques de l'institution.** Le Département des Essais Cliniques de l'AGEPS assure la prise en charge pharmaceutique des essais cliniques promus par l'AP-HP, en lien avec la Direction de la Recherche Clinique et du Développement (216 essais en cours de réalisation fin 2014).
- **La recherche, le développement, la fabrication, le contrôle et la mise sur le marché de médicaments in- dispensables, non proposés par l'industrie pharmaceutique.** Ces médicaments indispensables pour répondre à certaines situations cliniques ou populationnelles spécifiques (pédiatrie, maladies rares), sont qualifiés « d'orphelins » car ne présentant pas des volumes suffisants pour pouvoir être développés par l'industrie du secteur marchand. Ce sont soit des spécialités pharmaceutiques avec Autorisation de Mise sur le Marché (AMM ou ATU), soit des préparations hospitalières. Cette mission est prise en charge par l'Établissement Pharmaceutique de l'AP-HP ouvert en 1999 (*58 préparations hospitalières au catalogue, 17 spécialités (AMM) et 2 ATU orphelines obtenues, 4 matières premières pharmaceutiques ; distribuées à plus de 1 700 clients*).

ORGANISATION ET LOCALISATION

L'AGEPS respecte les principes de l'organisation hospitalière et répond aux exigences de la réglementation pharmaceutique. Ainsi, elle dispose, pour les activités qui en relèvent, du statut de pharmacie à usage intérieur, prévu par l'article R.5126-5 du Code de la Santé Publique, et du statut d'établissement pharmaceutique prévu par l'article R.5124-68 du même code. Elle participe par ailleurs à la mise en œuvre d'essais cliniques dont l'AP-HP est promoteur, et l'École de chirurgie lui est rattachée. Pour ses activités de PUI, l'AGEPS assure un service de garde pharmaceutique 24h/24 sur le site de Nanterre.

Les missions et activités de l'AGEPS sont structurées en deux pôles, une Direction des achats et des directions fonctionnelles (*voir organigramme général page suivante*).

Le pôle Établissement Pharmaceutique de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (EP AP-HP) est en charge de la recherche, du développement, de la production, du contrôle et de la mise sur le marché de médicaments indispensables, non pris en charge par l'industrie pharmaceutique. Il exploite certaines de ses AMM. La gestion pharmaceutique des essais cliniques de l'institution lui est rattachée.

Le pôle Pharmacie Hospitalière des Hôpitaux de Paris (PH-HP) est en charge de l'évaluation, de l'achat, de l'information, du contrôle, de l'approvisionnement et de la distribution des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux).

La Direction des Achats (en lien avec le pôle PH-HP) constitue la centrale d'achat des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, réactifs et consommables de laboratoires) et des équipements médicaux utilisés à l'AP-HP.

Cet ensemble de missions est soutenu par les directions fonctionnelles nécessaires à la conduite de l'établissement : Direction des Affaires Économiques et Financières, Direction des Ressources Humaines, Direction de l'Investissement, Direction de l'informatique et Direction de la Communication qui contribuent également à la gestion administrative et fonctionnelle de l'École de chirurgie de l'AP-HP.

Sa gouvernance, outre la Direction, s'organise autour d'un Comité Consultatif Médical (CCM), d'un Comité Technique d'Établissement Local (CTEL) et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Local (CHSCTL).

Installée sur deux sites d'exploitation, l'AGEPS occupe une superficie totale de 30 000 m² environ.

PARIS

À Paris (7 rue du Fer à Moulin dans le 5^{ème} arrondissement), l'AGEPS dispose d'une surface utile d'environ 9 000 m² sur un site jadis occupé par l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux de Paris.

Aujourd'hui le site abrite les services suivants de l'AGEPS :

- la Direction des Achats ;
- le Département Innovation Pharmaceutique (Pôle EP AP-HP) ;
- le Département Affaires Réglementaires Pharmaceutiques et Médicales (Pôle EP AP-HP) ;
- le Service Évaluations Pharmaceutiques et Bon Usage (Pôle PH-HP) ;
- une partie du Département Qualité (Pôle EP AP-HP) ;
- le Département Essais Cliniques (Pôle EP AP-HP) ;
- une partie du Département Laboratoires (Pôle EP AP-HP) ;
- la Direction ;
- une partie des services de soutien : Direction des ressources humaines, Direction des affaires économiques et financières, Direction informatique, Direction de l'investissement, Direction de la communication ;
- l'École de chirurgie de l'AP-HP qui est rattachée administrativement à l'AGEPS, mais dispose d'une direction scientifique autonome.

NANTERRE

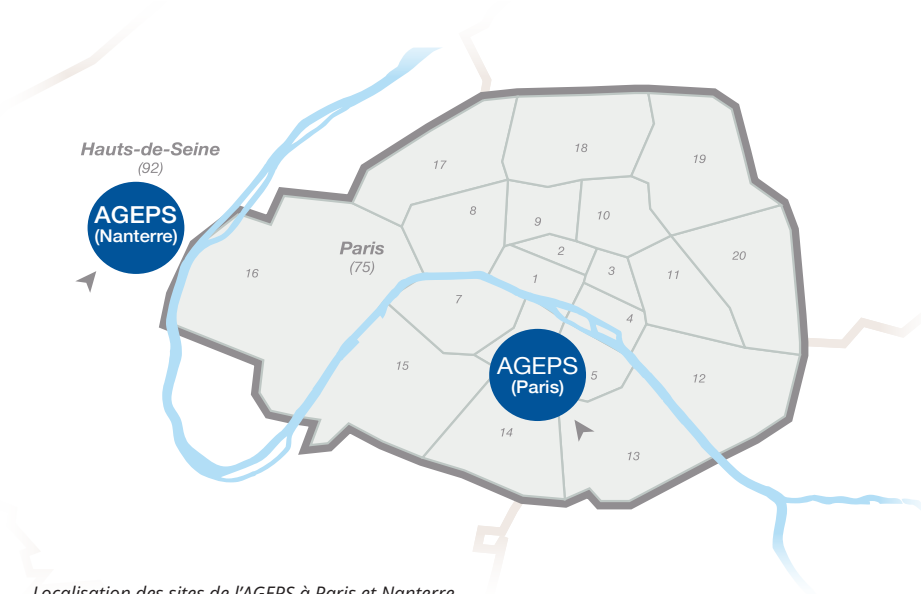
Le site Nanterrois de l'AGEPS se trouve en bordure de seine, dans la zone industrielle du Port qui jouxte Rueil-Malmaison (13 et 20 rue Lavoisier).

Sur une emprise acquise en 1983 lors du déménagement des activités industrielles de l'ancienne PCH auparavant installée à Courbevoie, l'AGEPS dispose d'une surface utile d'environ 20 000 m² répartie sur deux bâtiments.

Les services suivants sont implantés sur le bâtiment Lavoisier :

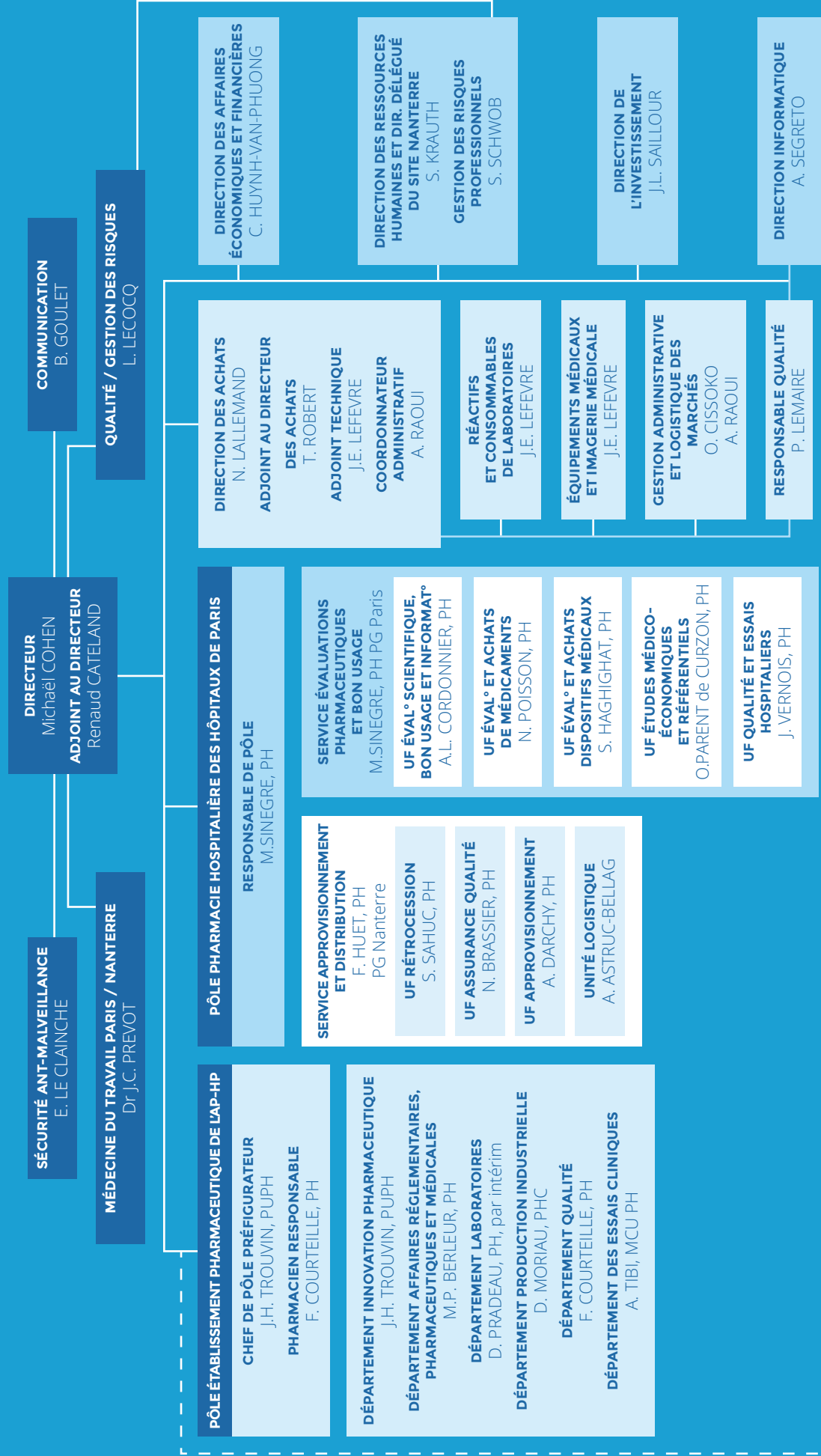
- le Département de Production Industrielle (Pôle EP AP-HP) ;
- une partie du Département des Laboratoires, (Pôle EP AP-HP) ;
- le Service Approvisionnement et Distribution : quais de réception, magasin central automatisé, zones de préparation des commandes, quais d'expéditions, diverses zones techniques et de bureaux (Pôle PH-HP) ;
- des services de soutien.

En outre, depuis 2004, le bâtiment Lautrec complète le site de Nanterre et abrite les produits spéciaux.



Localisation des sites de l'AGEPS à Paris et Nanterre

ORGANIGRAMME DE L'AGEPS



PHFU : Praticien Hospitalier Fonction Universitaire
PG : Pharmacien Gérant
PH : Praticien Hospitalier
Ph : Pharmacien
PA : Praticien Attaché
— en lien avec la Gestion des Risques Professionnels
- - - Lien fonctionnel (Gestion)



Direction de l'informatique

RAPPEL DES MISSIONS

La Direction de l'informatique de l'Agence Générale des Équipements et Produits de Santé a pour mission constante de mettre en œuvre la politique informatique de l'AGEPS, pour cela il lui appartient de :

- Conduire la transformation du système d'information local, conformément aux (à) :
 - Axes développements stratégiques portés le Plan stratégique 2015-2019,
 - Contrats de pôles et évolutions résultant de la certification V2010 et V2014,
 - Exigences réglementaires pharmaceutiques,
 - La politique institutionnelle de l'AP-HP en matière d'équipements et de produits de santé.
- Contribuer, par l'évolution du SI, au management de la qualité et à la gestion des risques :
 - Renforcement de la sécurité de la prise en charge pharmaceutique (Bonnes Pratiques de Distribution),
 - Renforcement de la sécurité des processus de fabrication industrielle et de contrôle de médicaments (BPF).
- Faciliter la mission de l'AGEPS dans son rôle de gestionnaire des données médico économiques et de gestionnaire du référentiel Produits de santé.
- Mener le processus d'auditabilité du SI de l'AGEPS dans le cadre de la certification des comptes de l'AP-HP.
- Maintenir en condition opérationnelle les systèmes existants et leurs interfaces fonctionnelles avec les SI institutionnels.

L'AGEPS est un service général pour l'ensemble des établissements hospitaliers de l'AP-HP et un fournisseur en produits de santé pour ses clients hors AP-HP. Son système d'information local s'intègre donc dans le système d'information global de l'AP-HP.

La Direction de l'informatique veille à ce que ses projets de réalisation demeurent cohérents avec les systèmes informatique institutionnels de l'APHP.

Les projets d'informatisation de l'AGEPS ont un objectif principal commun : permettre le développement et le renforcement de l'efficacité des processus « métiers ». Cela suppose :

- L'adaptation du SI aux meilleures pratiques professionnelles,
- L'optimisation des ressources mobilisées (techniques, humaines et financières) par,
 - Le renforcement des fonctions de prévision, de planification et de contrôle, et
 - La recherche permanente de continuums fonctionnels pour les activités interdépendantes,
 - La dématérialisation et la disponibilité de l'information.
 - Le renforcement de la sécurité sanitaire et le respect de la réglementation pharmaceutique.

SYNTHÈSE DES FAITS MARQUANTS 2014, PAR GRANDS DOMAINES D'ACTIVITÉS

Évaluation et Achat de produits de santé

Acquisition d'un progiciel de traitement des consultations et des offres en vue de la passation de marchés – Établissement du cahier des charges en 2014.

Le Comité projet, responsable des choix fonctionnels et techniques, a mené la phase d'expression des besoins de mai à septembre 2014. Des ateliers thématiques ont permis de spécifier le périmètre général du projet ainsi que le détail précis des attentes fonctionnelles et techniques concernant le futur progiciel.

La composition des groupes de travail a favorisé l'expression des attentes des acteurs métiers des structures concernées ; acheteurs des centrales ACHAT et AGEPS ainsi que ceux d'une direction des achats d'un GH.

De plus, une phase de sourcing a été engagée en septembre 2014 par ACHAT et l'AGEPS, pour analyser l'état du marché des progiciels dans ce domaine et leur adéquation aux fonctionnalités attendues.

Le lancement de la procédure formalisée d'acquisition et de mise en œuvre d'une solution devrait intervenir courant 2015, au terme de la phase de sourcing et après validation du cahier des charges.

Sécurisation de l'accès et de la diffusion des documents de la COMEDIMS

En 2014, les documents issus des groupes de travail de la Comedims ont fait l'objet d'un projet de sécurisation de l'accès et de la diffusion des informations. Une solution spécialisée en gestion documentaire avec accès réservé aux personnels de l'APHP uniquement (pas d'accès internet) a été retenue. Outre l'aspect « sécurité », le nouveau système offre un accès plus rapide à une information mieux structurée, par l'intermédiaire d'un moteur de recherche plus évolué. L'ensemble des 560 documents applicables de la Comedims a été intégré dans la GED.

La solution utilise la solution GED Ennov déployée à l'AGEPS en association avec une interface web. L'ensemble sera accessible en intranet depuis le portail de l'AGEPS, limitant ainsi l'accès aux consultations intra AP-HP uniquement. Cette étape finale interviendra au premier semestre 2015.

Approvisionnement et distribution des produits de santé stockés à l'AGEPS

- Évolution du système ALICE de gestion de la plateforme logistique pharmaceutique de l'AGEPS vers le système BEXT du même éditeur (Infflux). Cette opération comprend une migration à iso fonctionnalités complétée par une série d'évolutions fonctionnelles. En 2014, les évolutions fonctionnelles ont été définies et priorisées. L'ensemble des pièces du dossier de consultation a été rédigé. Le projet de réalisation débutera en 2015.



- Dématérialisation des commandes fournisseurs – mise en place de la solution Hospitalis.

Un test « pilote » a démarré en décembre 2014 avec le laboratoire Roche. Ce test a mis en évidence des problèmes de transmission de données entre la plateforme hospitalis et Roche. La mise au point se poursuit en 2015 pour corriger les points de blocage, dont celui concernant l'impression d'un filigrane sur les éditions des commandes EDI.

- **Évolution du logiciel Rétrocession**

Le périmètre d'évolution vise à renforcer la sécurité et la continuité des dispensations malgré un logiciel vieillissant et peu évolutif. Cette opération débutée en 2014 conduira en 2015 à une mise en conformité réglementaire (interfaçage avec la base de données Thériaque) et à l'intégration d'une évolution portant sur l'historique de dispensation.

- Soulignons également l'activité permanente de maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des composants du système logistique de l'AGEPS (Alice, Rétrocession, Ciappa, WestManutention, et les interfaces avec SAP) et le renouvellement continu du parc des terminaux de préparations de commandes (MC55).

Qualité – Gestion des risques / Certification AGEPS

- L'outil de gestion documentaire ENNOV a fait l'objet en 2014 d'un changement de version majeure pour bénéficier des dernières corrections et évolutions du produit (notamment une mise en conformité CFR21 sur la traçabilité de la prise de connaissance des documents par les destinataires).
- En 2014, l'outil institutionnel OSIRIS (déclaration et suivi des événements indésirables) a poursuivi son déploiement dans les services de l'AGEPS.

La GED et OSIRIS participent à la mise en place de la politique Qualité et Gestion des Risques de l'AGEPS et contribuent aux axes d'amélioration identifiés dans ce domaine dans le cadre de la Certification V2010 et V2014.

Fabrication, contrôle et mise sur le marché de médicaments orphelins

- L'année 2014 a donné lieu à un important travail de normalisation du fonctionnement des applications XFP (centrale de pesées) et LIMS (laboratoires) :
 - Normalisation de la gestion des dates de péremption,
 - Normalisation de la gestion des déclenchements d'analyses,
 - Mise en place de flux standards d'échanges de données supportés par interfaces.

Une fonction complémentaire a également été développée ; Elle permet de déclencher à tout moment les demandes d'analyses sur décision pharmaceutique, en s'appuyant sur les mécanismes d'échanges de données standardisés.

Ces adaptations supportent les nouvelles procédures de Prélèvement et de Réception et intègrent des mécanismes de contrôle de cohérence sur les données échangées entre les deux applications. L'élaboration des procédures qualité et la qualification pharmaceutique consécutives à ces évolutions se poursuivront en 2015.

- **Nouveau système informatique d'étiquetage du Département de Production Industrielle.**

Le projet de remplacement de l'ancien système de production d'étiquettes par des équipements nouvelle génération pilotés par un nouveau logiciel de conception et d'intégration d'étiquettes, a démarré. L'ensemble est composé d'étiqueteuses Toshiba et du logiciel Code

Soft. La mise en exploitation interviendra en 2015 au terme de la qualification pharmaceutique et la finalisation des procédures qualité.

- **Système de supervision de la centrale d'eau pharmaceutique.**

Les actions qualité (procédures et qualification) débutées en 2014 s'achèveront en 2015.

Certification des Comptes

La Direction de l'informatique est directement engagée dans le processus d'auditabilité du SI de l'AGEPS mené dans le cadre de la certification des comptes de l'AP-HP. Le Certificateur interviendra à compter du deuxième trimestre 2016 (examen du bilan d'ouverture de l'exercice 2016).

Déclarations CNIL

La liste des objets informatiques de l'AGEPS soumis à déclaration CNIL a été arrêtée. Les déclarations sont en cours et s'achèveront en 2015.

Modernisation de l'infrastructure technique de l'AGEPS et déploiements institutionnels

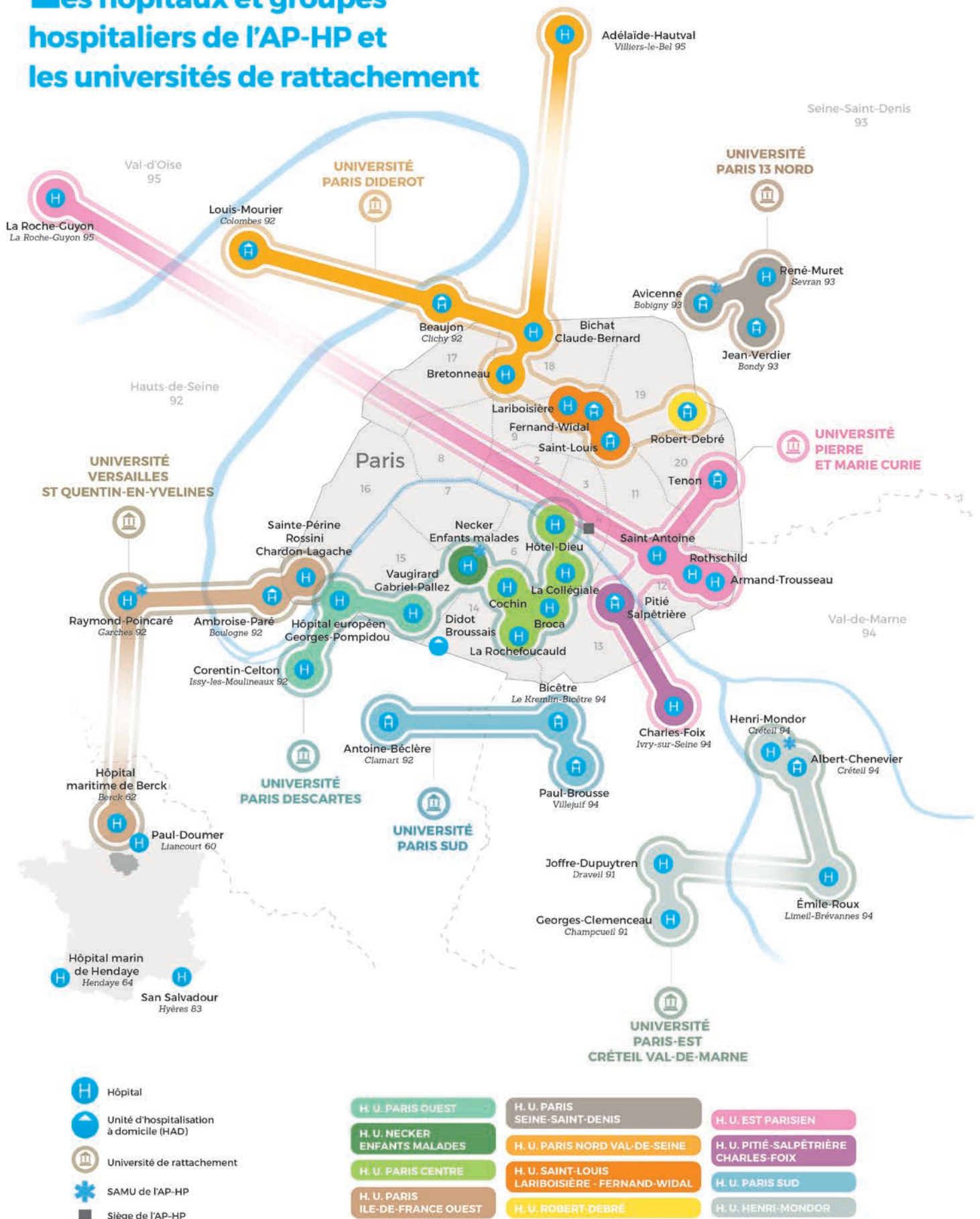
- Modernisation du parc bureautique : 127 unités centrales sur 557 ont été remplacées en 2014.
- Déploiement de Windows seven : 43% du parc de PC est en W7.
- Déploiement de la nouvelle messagerie (Exchange).
- Installation des nouvelles baies de stockage pour faire face à l'augmentation régulière du volume de données générées par le SI de l'Ageps.

RÉSUMÉ

En 2014, l'activité de la Direction de l'informatique a été marquée par :

- Les actions d'amélioration du fonctionnement du SI de l'Établissement Pharmaceutique des Hôpitaux de Paris et de son utilisation.
- Les opérations visant le renforcement de la sécurité et de la continuité du circuit d'approvisionnement, distribution et rétrocession des produits de santé.
- Le projet de mise en place d'un outil de passation de marchés à la Direction des Achats.
- Les travaux relatifs au processus d'auditabilité du SI local dans le cadre de la démarche certification des comptes de l'AGEPS et les actions de vérification de la conformité des outils informatiques aux prescriptions de la CNIL.

Les hôpitaux et groupes hospitaliers de l'AP-HP et les universités de rattachement





7, rue du Fer à Moulin - 75005 Paris
13, rue Lavoisier - 92000 Nanterre
Tél : 01 46 69 13 13 - Fax : 01 46 69 13 01
www.ageps.aphp.fr